

# Verlinden défend sa loi pandémie

Il y avait du monde, ce mercredi en commission de l'Intérieur pour la première présentation de l'avant-projet de loi pandémie par Annelies Verlinden (CD&V). Trop de monde, même, selon la ministre, qui ne s'est pas privée pour remettre un peu d'ordre. "Nous ne pouvons pas demander aux 11 millions de Belges de respecter des règles strictes tout en étant présents en sur-nombre ici." Le ton était donné. Une évacuation et un changement de salle plus tard, la séance pouvait commencer.

Il n'y avait pas de véritable débat au programme, la séance a surtout permis de planter le décor avant l'entame des discussions vendredi. Les députés se sont accordés pour préparer un agenda des auditions et permettre à la future loi d'éclorre dans les prochaines semaines. "Fin mars, début avril au mieux. Débattre d'un avant-projet de loi avec les députés, c'est inédit. Saisissons cette occasion pour faire cela correctement", a rappelé Eliane Tillieux (PS), la présidente de la Chambre, exceptionnellement présente. Mais avant de débattre et de voter, il fallait donc une présentation officielle de ce texte tant attendu et déjà très décrié.

## L'avis du Conseil d'État attendu pour mi-avril

Bien que l'actuelle gestion juridique "à coups d'arrêtés ministériels" soit fortement critiquée, Annelies Verlinden a commencé par rappeler que cette base légale était "légitime et parfaitement adéquate", le Conseil d'État ayant validé l'ensemble de ses arrêtés. "Mais il fallait une loi, c'est pour cela que nous sommes là aujourd'hui."

L'avis extrêmement sévère rendu mardi par l'Autorité de protection des données (APD) a également été évoqué. Gênée par ces nombreuses critiques, la ministre de l'Intérieur s'est engagée à prendre en compte les remarques qui ont été formulées tout en défendant son avant-projet.

Annelies Verlinden a aussi précisé que le Conseil d'État a été sollicité le 26 février. Les conseillers ont demandé un délai supplémentaire de quinze jours, leur réponse est donc attendue pour la mi-avril.

Les députés présents ont salué cette présentation. Tous, sauf le PTB qui estimait qu'il était "inacceptable de débattre d'un avant-projet de loi illégal". Le CDH a rappelé qu'une contre-proposition de loi avait été déposée, tout comme l'a fait la N-VA auparavant. Défi a aussi annoncé qu'une proposition de loi sera déposée dans les prochains jours.

Pour sa première sortie officielle sur la future loi pandémie, Annelies Verlinden a donc pu constater que les critiques et les contre-propositions de loi continuent de fleurir, ce qui laisse présager de longs et intenses débats qui démarrent déjà ce vendredi, à la Chambre.

Maryam Benayad

# Parrain ou marraine : ce job d'étudiant cartonne à l'ULiège

La ministre de l'Enseignement supérieur, Valérie Glatigny (MR), a décidé fin janvier de mettre en place un plan d'aide à la réussite spécifique aux étudiants de première année arrivés en Bac 1 dans les conditions difficiles de la pandémie et dont les cours se déroulent essentiellement à distance. Dans ce cadre, pour faire d'une pierre deux coups, comme beaucoup d'étudiants ont perdu leur job à la suite de l'arrêt de certains secteurs, un montant de 6 millions d'euros a été débloqué qui permet aux étudiants des années supérieures d'être rémunérés pour parrainer les jeunes.

## "Les jeunes ont répondu avec sérieux"

L'ULiège a sauté sur l'opportunité. Des formules de parrainage avaient déjà été testées dans le cadre d'une expérience pilote en 2019-2020. Évalués en profondeur, les deux systèmes aux acronymes pétillants de Pepps et Gets ont été reconduits au premier quadrimestre. Le subsidé à la réussite des Bac 1 permet de les prolonger encore. Et les premiers chiffres attestent de leur succès.

Pas moins de 209 marraines et parrains se sont embarqués dans cette aventure. "Malgré ces temps difficiles, les jeunes ont répondu avec engagement et sérieux. Il n'y a aucun problème de recrutement", se réjouit Dominique Verpoorten, qui coordonne les dispositifs de parrainage à l'ULiège. Pour les centaines d'étudiants aidés, c'est gratuit. Ils sont invités par leur faculté puis profitent de l'occasion ou pas. Les marraines et parrains, eux, sont payés confortablement au tarif étudiant (10 euros/heure). Ils sont formés au préalable et suivis tout au long du processus.

Le programme Pepps<sup>(1)</sup> est généraliste. Il est surtout centré sur l'expérience que constitue une première année à l'université et consiste en sept heures de partage d'expériences par petits groupes sous la houlette des marraines et parrains.

Le Gets (Groupe d'étude structuré) est la formule liégeoise d'un système (le Sipass) développé dans les années 1970 par Deanna Martin à l'Université de Missouri-Kansas City puis plus récemment en Europe, principalement dans les pays anglo-saxons. C'est de l'apprentissage collaboratif. Objectif: que les étudiants de 1<sup>re</sup> année s'approprient la matière de cours réputés difficiles grâce à l'intervention de "leaders", les marraines et parrains, étudiants plus âgés ayant précédemment suivi et réussi ces cours.

Le Gets (Groupe d'étude structuré) est la formule liégeoise d'un système (le Sipass) développé dans les années 1970 par Deanna Martin à l'Université de Missouri-Kansas City puis plus récemment en Europe, principalement dans les pays anglo-saxons. C'est de l'apprentissage collaboratif. Objectif: que les étudiants de 1<sup>re</sup> année s'approprient la matière de cours réputés difficiles grâce à l'intervention de "leaders", les marraines et parrains, étudiants plus âgés ayant précédemment suivi et réussi ces cours.

Le Gets (Groupe d'étude structuré) est la formule liégeoise d'un système (le Sipass) développé dans les années 1970 par Deanna Martin à l'Université de Missouri-Kansas City puis plus récemment en Europe, principalement dans les pays anglo-saxons. C'est de l'apprentissage collaboratif. Objectif: que les étudiants de 1<sup>re</sup> année s'approprient la matière de cours réputés difficiles grâce à l'intervention de "leaders", les marraines et parrains, étudiants plus âgés ayant précédemment suivi et réussi ces cours.

## Une réunion de groupe par cours

"Il y a autant de sessions qu'il y a de cours, explique Dominique Verpoorten. L'idée est de les organiser le plus vite possible après le cours, sur base de ce qui est signalé comme problématique par les étudiants." Les séances du-

rent une heure et rassemblent jusqu'à quinze étudiants.

Gérôme Andry est en Bac 3. Il s'est lancé comme parrain dès l'expérience-pilote de 2019-2020. Cette année, il gère un groupe de travail pour les étudiants de première année en physique mécanique, un des cours à risque chez les ingénieurs. "L'idée d'un job d'étudiant à l'université m'a attiré, confie-t-il. Et j'en retire beaucoup au niveau humain, du partage." Son seul regret: que la formule ne soit pas déjà plus connue.

"On sait, par la littérature, qu'un parrainage en rythme de croisière attire entre 30 et 40% d'une cohorte et on va dans cette direction", ajoute le coordinateur du programme qui mentionne, outre des effets pédagogiques positifs, des retombées en termes d'intégration sociale. Surtout quand un virus nous éloigne aussi longtemps les uns des autres.

Monique Baus

**"Dans le contexte sanitaire, il faut soutenir les Bac 1 en difficulté pédagogique."**



Valérie Glatigny  
Ministre de l'Enseignement supérieur (MR)

REPORTERS/QUINET

## Comité de concertation

### Accord sur un meilleur contrôle des retours de l'étranger

Le Comité de concertation a approuvé mercredi lors d'une réunion électronique un projet d'accord de coopération entre les ministres de la Justice et de l'Intérieur afin de mieux faire appliquer l'obligation de quarantaine et de dépistage lors de l'arrivée ou du retour en Belgique. Un nombre limité de données reprises dans les formulaires de localisation du passager (FLP) pourront être transférées aux entités fédérées, qui pourront ensuite les transmettre aux autorités locales conformément à la réglementation des entités fédérées ou si elles soupçonnent que la quarantaine n'est pas respectée. De plus, afin de faire respecter le dépistage obligatoire à l'arrivée en Belgique, il est prévu d'intégrer quotidiennement dans la Banque de données nationale générale les données nécessaires issues des PLF qui sont complétées par les voyageurs arrivant de zones à l'étranger pour lesquelles une quarantaine ou un

dépistage est obligatoire à l'arrivée en Belgique. L'accord de coopération vise à permettre légalement ce transfert des données en possession du gouvernement fédéral vers les entités fédérées, les autorités locales et les services de police. Le cadre actuel ne le permettait pas. Ce projet va être soumis pour avis urgent au Conseil d'État, à l'Autorité de protection des données et à l'Organe de contrôle de l'information policière. (Belga)

## Hôpitaux

### Près de 150 admissions par jour

Entre le 24 février et le 2 mars, il y a eu en moyenne 151,6 admissions à l'hôpital par jour, soit une augmentation de 21% par rapport à la période de référence précédente, selon les chiffres de Sciensano mis à jour mercredi. Mardi, 1903 lits étaient occupés par des patients Covid-19 (+11% en une semaine), dont 425 en soins intensifs (+20%, un chiffre au plus haut depuis le 5 janvier). Une assistance respiratoire était nécessaire pour 223 malades. (Belga)